

# **CONCOURS EXTERNE D'ASI**

**Phase d'admission – session 2019**

**BAP G**

**CONDUCTEUR-TRICE DE TRAVAUX IMMOBILIERS**

Université Claude Bernard Lyon 1

## **Rapport de jury**

**Président du jury : TINE David**

---

### **1 DONNEES QUANTITATIVES**

BAP	Corps	Nature	Emploi-type	Nb postes	Nb d'admissibles	Nb de présents	Nb d'admis sur LP	Nb d'admis su LC	Seuil d'admission sur LP
G	ASI	externe	<i>CONDUCTEUR-TRICE DE TRAVAUX IMMOBILIERS</i>	1	5	3	0	0	11.66/20

Date de la phase d'admission : 23/09/2019

## 2 DONNEES QUALITATIVES

### *Déroulement du concours, appréciation et résultats*

#### **2.1 Composition et fonctionnement du jury**

- nombre de membres : 5 membres titulaires et 1 membre suppléant

Monsieur TINE David, ingénieur de recherche 1ère classe, président, Université Lyon 1 Claude Bernard, Villeurbanne.

Madame CHAZE-MANGEAS Karine, ingénieur de recherche 1ère classe, vice-présidente, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Madame BRIAND Catherine, ingénieur d'études hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Lyon, Lyon.

Madame VIEIRA DA SILVA Annick, attachée principale d'administration de l'état, Université Lyon 1 Claude Bernard, Villeurbanne.

Monsieur VITON Christophe, professeur des universités classe exceptionnelle, Université Lyon 1 Claude Bernard, Villeurbanne.

Monsieur KAINDOH Teddy, attaché d'administration de l'état, suppléant, Université Lyon 1 Claude Bernard, Villeurbanne.

Madame ROBAT Agnès, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Lyon 1 Claude Bernard, Villeurbanne

- respect des principes fondamentaux de déroulement d'un concours :  
Le jury s'est attaché à veiller à une stricte équité de traitement des candidats, aussi bien quant à la durée consacrée à chacun, que pour la nature des questions posées. L'évaluation s'est réalisée de manière collégiale au travers de la grille élaborée à cet effet.
- rôle du président de jury à l'égard :  
Le président a rappelé systématiquement à l'entrée des candidats les conditions du concours.  
Le président a introduit les débats avec les candidats afin de veiller à cette équité de traitement et a confié à la suite la parole aux membres du jury. Les membres du jury sont intervenus selon des séquences équivalentes pour chaque candidat.

- des membres du jury :  
Les membres de jury sont intervenus sur ce qui correspond à leur expertise professionnelle, conduite d'opérations immobilières, management de projet, organisation du travail ...
  - du bureau des concours :  
Le bureau du concours a été consulté pour la finalisation du concours et notamment pour la pondération des notes.
- autres :

## **2.2 Evaluation des candidats à l'oral et constats**

- critères d'évaluation de chaque candidat (durée de l'entretien, connaissances abordées...) :

Cinq minutes ont été consacrées à la présentation des candidats. Les vingt-cinq minutes suivantes correspondaient à un échange de questions et réponses sur le métier de la conduite d'opération et plus globalement sur l'environnement professionnel de la fiche de poste. Chaque membre disposait au préalable des documents remis par les candidats. Ces documents étaient de bonne qualité pour éclairer les parcours divers de ces personnes. L'évaluation s'est conduite au travers des grilles d'analyse. Les critères sont les suivants :

- Présentation du candidat
- Connaissances générales et techniques
- Environnement professionnel / actualités
- Profil professionnel

Les notes ont été attribuées de manière unanime.

- constats :
- constatations générales (niveau global...) :  
Le niveau général n'était pas satisfaisant. Le niveau de réflexion attendu pour un cadre n'est pas présent chez un candidat. Pour les autres, affichant plus de recul, l'expertise métier est trop fragile.
  - connaissance de l'environnement professionnel :  
Les compétences liées au métier particulier de conducteur d'opérations sont apparues globalement fragiles voire insuffisantes.
  - niveau de préparation à l'épreuve :  
Le niveau de préparation est assez variable. La présentation des candidats a été dans l'ensemble bien travaillée. Les « connaissances métier » sont insuffisantes.
  -

- autres :
- résultats (notation, liste de classement) :  
La note minimale d'admission est supérieure aux notes obtenues par les candidats. Le concours est infructueux.

### **3 DONNEES ADMINISTRATIVES**

#### ***Organisation matérielle du concours***

- points positifs :  
Excellente organisation du concours.
- problèmes éventuellement rencontrés :  
Absence d'un candidat n'ayant pas prévenu de sa défection.
- remarques autres:

#### ***Moyens de remédiation***

- à partir du constat réalisé dans le bilan qualitatif : points d'amélioration, formation éventuelle, nécessité d'information... :

### **4 CONCLUSION**

Ce concours n'a pas permis de mettre en évidence un candidat fiable et opérationnel en mesure de répondre aux attentes de l'IUT en matière de conduite d'opérations immobilières.